

DISCIPLINES de la 1 <sup>re</sup> année du primaire		RÉSULTATS INSCRITS AU BULLETIN			<u>Nature des différentes évaluations des apprentissages</u> Les compétences et les connaissances seront évaluées tout au long des apprentissages à l'aide des moyens suivants :
		ÉTAPE 1 (20%) Du 28 août 2023 au 3 novembre 2023	ÉTAPE 2 (20%) Du 6 novembre 2023 au 23 février 2024	ÉTAPE 3 (60%) Du 26 février 2024 au 21 juin 2024	
Français, langue d'enseignement	Lire (50%)		✓	✓	- Observations - Situations d'apprentissage (Discussions, exercices, petits projets, ateliers, ...) - Situations d'évaluation (Tests, petits projets, ...)
	Écrire (30%)		✓	✓	
	Communiquer oralement (20%)	✓	✓	✓	
Mathématique	Résoudre une situation-problème (20%)		✓	✓	- Observations - Situations d'apprentissage (Discussions, exercices, manipulation, ateliers, ...) - Situations d'évaluation (Tests, ...)
	Utiliser un raisonnement mathématique (80%)	✓	✓	✓	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (40%) (C2)	✓		✓	- Discussion et interactions (enseignant et élève) - Observations - Observations
	Comprendre des textes entendus (60%) (C1)		✓	✓	
Éthique et culture religieuse			✓	✓	- Discussions - Exercices - Observations
Art dramatique	Inventer des séquences dramatiques		✓	✓	- Discussions - Observations - Exercices - Petits projets
	Interpréter des séquences dramatiques		✓	✓	
	Apprécier des œuvres théâtrales, ses réalisations et celles de ses camarades		✓	✓	
Arts plastiques			✓	✓	- Réalisations - Discussions
Éducation physique et à la santé			✓	✓	- Observations - Situations d'apprentissage et d'évaluation - Auto-évaluations - Évaluations par les pairs

Voici des informations concernant la nature et la période des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire.

#### Première communication écrite

- ▶ Communication acheminée par le portail pour le **15 octobre 2023**

#### Bulletin 1

- ▶ Étape : **Du 28 août au 3 novembre 2023**
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Rencontre de parents dans la **semaine du 20 novembre (soirée commune : 23 novembre 2023)**

#### Bulletin 2

- ▶ Étape : **Du 6 novembre 2023 au 23 février 2024**
- ▶ Cette étape compte pour 20% du résultat final de l'année.
- ▶ Rencontre de parents dans les **semaines du 26 février et du 11 mars (soirée commune : 29 février 2024)**

#### Bulletin 3

- ▶ Étape : **Du 26 février au 21 juin 2024**
- ▶ Cette étape compte pour 60% du résultat final de l'année.
- ▶ Bulletin acheminé par le portail au début **juillet 2024**.

#### Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est réservé pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces et aux difficultés de votre enfant. De plus, différents moyens seront utilisés par les enseignants pour favoriser la communication avec les parents : note, appels téléphoniques, etc.

La compétence suivante fera également l'objet de commentaires inscrits au bulletin de l'année scolaire.

ÉTAPE	COMPÉTENCE
1	N/A
3	Organiser son travail

Si des changements sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous transmettrons une mise à jour du présent document.

Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant. Il se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

## Année scolaire 2023-2024

### 1<sup>re</sup> année du primaire

NATURE ET MOMENT DES PRINCIPALES  
ÉVALUATIONS CONSIGNÉES AUX BULLETINS

